

LES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS S'ENGAGENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

OUI à L'EXTENSION DU PARC EOLIEN DE SAUVETERRE!

La profession des Travaux Publics en Occitanie représente 2 100 entreprises qui emploient 26 000 salariés et intérimaires et réalise 3 900 millions d'euros de chiffre d'affaires (source CERC Occitanie). Elle représente des entreprises locales qualifiées, ayant un véritable savoir- faire et qui emploient de la main d'œuvre locale, non délocalisable.

Les entreprises de Travaux Publics construisent et entretiennent des routes et des voiries, des réseaux d'eau et d'assainissement, des réseaux ferroviaires, des réseaux d'énergie, des réseaux de télécommunication, des ouvrages d'art, des ouvrages de protection contre les inondations, etc.... Elles aménagent l'espace public, sous l'impulsion de la commande des collectivités publiques.

Ces réseaux et infrastructures constituent un patrimoine d'intérêt public considérable qu'il est primordial d'entretenir et de développer pour d'une part, ne pas laisser aux générations futures le coût d'un entretien qui n'aurait pas été fait et d'autre part, anticiper les besoins de la population pour en faire un territoire attractif et dynamique.

La qualité de service de ces réseaux et de ces infrastructures est essentielle au bien- être des habitants, pour combattre la fracture territoriale, pour favoriser le développement économique et l'emploi local.

La Profession des Travaux Publics dispose donc d'une expertise dans le domaine de l'aménagement « durable et responsable » des réseaux électriques des villes et des territoires.

Le projet d'extension du parc éolien de Sauveterre dénommée « Sauveterre 2 » s'inscrit dans la volonté de la Région Occitanie d'être la 1ère région à énergie positive à l'horizon 2050. Il permettra une alimentation « propre » de plus de 18 000 foyers. C'est donc un projet ambitieux pour le territoire. À travers cette nouvelle phase de concertation et de dialogue, la Fédération Régionale des Travaux Publics – Occitanie tient à rappeler son soutien actif à ce projet d'extension.

Une réponse forte à un enjeu majeur de transition écologique

Le Schéma Régional Climat Air Énergie évalue le potentiel éolien en fonction des contraintes, des enjeux et du gisement. Aussi, la région Occitanie disposera d'un potentiel est important, puisqu'elle "occupe la troisième place dans la hiérarchie des régions de France métropolitaine", selon l'Observatoire économique d'Occitanie, grâce à une situation géographique intéressante bénéficiant de régimes de vents soutenus dans certains territoires et particulièrement dans celui du Tarn.

L'électricité renouvelable couvre 47,8% de l'électricité consommée en Occitanie et 22,7% en France en 2018 (source : « Panorama de l'électricité renouvelable en 2018 », Rte, ENEDIS, SER, ADEef).



Avec 846 MW de puissance installée en énergie renouvelable (solaire, éolien, hydraulique, bioénergies ...), le département du Tarn s'inscrit déjà dans cet enjeu majeur et contribue à hauteur de 8% de la puissance installée en région et principalement par une capacité de 198,5 MW en éolien, soit 15% de la puissance régionale installée (Source CERC-2019).

Ce projet d'extension du parc de Sauveterre conforterait donc la position de leadership du département du Tarn en matière de déploiement d'infrastructures pour la transition énergétique, favorisant ainsi une production diversifiée.

Un signal fort pour les infrastructures énergétiques en Occitanie

Cette extension du parc augmenterait la production « d'énergie verte » de la région, lui permettant d'accentuer son positionnement de « région à énergie positive » et de répondre aux objectifs fixés par le scénario REPOS (Région à Énergie POSitive) qui vise le déploiement de l'éolien terrestre de 3600 MW en 2030 à 5500 MW en 2050. Pour rappel, 1509 MW sont installées actuellement dans la région.

Une opportunité inédite en matière d'emploi et pour les professionnels des Travaux publics.

L'extension du parc éolien de Sauveterre apportera une solution pérenne en matière de transition énergétique. Il permettra notamment d'améliorer le quotidien des citoyens du territoire en fournissant une énergie neutre en Carbonne. C'est aussi l'ensemble de l'écosystème économique qui bénéficiera des bienfaits de cette politique volontariste avec une retombée fiscale de 160 000 euros pour les collectivités locales chaque année, ainsi que plus de 3 millions d'euros de retombées pour les entreprises locales.

Le secteur des Travaux publics sera un acteur particulièrement engagé sur les différentes phases de ce projet avec notamment nos professionnels du génie électrique qui seront pleinement mobilisés pour réaliser ce chantier.

Le savoir-faire des 155 entreprises tarnaises de travaux publics, et leurs 1563 salariés sera alors valorisé permettant ainsi de consolider le tissu économique local.

Un chantier comme celui-là génèrera de l'activité pour toute une profession car les entreprises pourront prétendre pouvoir contribuer à la réalisation de l'ouvrage. De plus, il contribuera à maintenir des emplois et des entreprises locales dans un territoire dit « rural ».

En complément, ce type de chantier créera de l'emploi local dans des métiers des Travaux Publics, pour toutes les catégories sociales et en favorisant l'insertion et la qualification des jeunes et des publics éloignés de l'emploi grâce à des heures d'insertion prévues dans les marchés publics.

Il est à noter que notre fédération estime qu'1 million d'euros investi génère 8 emplois directs dans les travaux publics et 2 emplois indirects chez les fournisseurs. De plus, notons que, selon une étude de Bearing point/FEE, la filière éolienne représentait près de 1 660 emplois en Occitanie.



Conclusion

Aujourd'hui, les professionnels de travaux publics soutiennent le projet d'extension du parc éolien de Sauveterre. Ce type d'investissement est d'intérêt général et permet d'assurer une transition écologique dans le mode de production de l'énergie. La Fédération Régionale des Travaux Publics appelle donc de ses vœux la réalisation de ce projet. Y renoncer, serait une erreur.

Investir aujourd'hui c'est penser à demain. C'est aussi préparer l'avenir de nos enfants et des générations futures, c'est préserver la planète. L'extension du parc éolien de Sauveterre est utile et essentiel à tous.

Fréderic CHARMASSON Président Délégué